

Formation en santé publique axée sur la pratique professionnelle : Un modèle pour améliorer la surveillance de la santé publique dans le Pacifique

MAHOMED PATEL*

Résumé

Le besoin se fait sentir d'un programme de formation structuré et durable en cours d'emploi à la surveillance de la santé publique et à d'autres activités connexes. Cette formation devrait être proposée à toutes les catégories de professionnels de la santé dans l'ensemble du Pacifique. Le modèle envisagé préconise une formation continue et en cours d'emploi qui puisse améliorer la surveillance de façon immédiate et directe. Les objectifs pédagogiques en matière de surveillance devraient être fondés sur les besoins du milieu de travail, tandis que l'enseignement dispensé en vue de l'obtention d'un diplôme devrait viser des objectifs plus larges s'inscrivant dans les programmes officiels traitant de la santé publique. Les auteurs suggèrent que le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) prenne l'initiative de créer un centre de coordination de la formation à la surveillance directement applicable et invite l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'École de médecine de Fidji à intégrer des modules de formation à la surveillance dans leurs cursus. L'encadrement des étudiants devrait être assuré par des praticiens de santé publique occupant des postes de responsabilité dans des services de santé publique ou dans des organismes œuvrant dans le secteur de la santé dans la région.

Introduction

Chaque pays doit disposer des moyens de mesurer et d'analyser en permanence l'état de santé de sa population. Il compte pour cela sur la surveillance de la santé publique. Cette activité ne se limite pas à la collecte et à la présentation de données sanitaires; c'est un outil qui indique où des problèmes de santé se manifestent, qui est affecté et vers quels secteurs les activités de prévention et de lutte doivent être canalisées. Il nous aide à fixer les priorités pour les programmes et les politiques de santé et à en évaluer l'efficacité.

* National Centre for Epidemiology and Population Health Australian National University, GPO Box 9848, CANBERRA ACT 2601, Australia ; Ph: (61) 62 49 56 19; Fax: (61) 62 49 07 40, Email: mahomed.patel@anu.edu.au, mpatel@iph.ac.ug

Faute de praticiens sachant gérer un système de surveillance de la santé publique, l'évaluation de l'état de santé d'une population sera de piètre qualité, voire trompeuse, et les activités de santé publique mises en œuvre en réaction aux résultats qu'elle produit risquent même de faire plus de tort que de bien. En l'absence de données de surveillance valables, l'affectation des maigres ressources sanitaires, qui ne cessent de s'amenuiser, sera vraisemblablement déterminée, en premier lieu, par les intérêts matériels d'autres protagonistes, et non par les besoins de la collectivité.

En décembre 1995, la CPS a parrainé, de concert avec l'OMS et l'Unicef, la Conférence inter-organisations sur les besoins d'information sanitaire dans le Pacifique Sud qui a pris acte des préoccupations que nourrissaient les participants au sujet de l'exactitude, de la qualité et de l'utilité des données de surveillance dans le Pacifique. À la suite de la Conférence, le Réseau océanien de surveillance de la santé publique (ROSSP) a été créé afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies permettant d'améliorer la surveillance.

...le stagiaire est placé en milieu de travail et le processus de formation contribue de façon intrinsèque à améliorer immédiatement et directement la surveillance et d'autres activités de santé publique et à renforcer les capacités.

Le défi

Le moment est venu d'officialiser impérativement un programme océanien de formation à la surveillance. Plusieurs organismes dispensent une formation à la surveillance à des professionnels de la santé du Pacifique, mais cet enseignement n'est pas donné de manière coordonnée et efficace et n'est pas axé sur un perfectionnement professionnel et institutionnel dont la finalité est le renforcement des capacités. Ces initiatives indiquent néanmoins que l'on dispose dans le Pacifique des moyens pour appuyer un programme de formation à la surveillance du cru.

Il ne faut pas que la formation à la surveillance s'inscrive dans une structure hiérarchisée. Elle devrait, par ailleurs, prendre en compte les principes de formation formulés pour le Pacifique dans la Déclaration de Yanuca, lors du colloque sur la formation médicale postdoctorale dans le Pacifique et des conférences sur la place de la santé communautaire dans la formation médicale qui se sont déroulées entre 1991 et 1997.

La réponse

Les instances du Pacifique devraient adopter le modèle de formation axée sur le service qui fusionne les formations à la surveillance et à la santé publique. Dans cette démarche, le

stagiaire est placé en milieu de travail et le processus de formation contribue de façon intrinsèque à améliorer immédiatement et directement la surveillance et d'autres activités de santé publique et à renforcer les capacités.

Qui doit recevoir la formation?

La formation devrait être proposée à tous les professionnels de la santé. Comme de nombreux praticiens de santé publique et cliniciens généralistes du Pacifique assurent de façon concomitante des services cliniques et de santé publique, ils pourraient suivre la même filière de formation à la santé publique. Les spécialistes cliniques sont des modèles de comportement importants dans la société; ils occupent des postes élevés influents et il faut obtenir d'eux qu'ils s'engagent à travailler à l'amélioration de la surveillance.

Comment donner la formation?

Le modèle de formation s'inscrit dans la pratique de la santé publique et comprend des éléments de formation permanente et de formation supérieure. Il inclut une formation à la collecte des données et à leur utilisation aux fins de prise de décisions au niveau auquel elles sont recueillies, c'est-à-dire à celui des soins de santé primaires.

Les objectifs spécifiques de l'éducation permanente et de la formation supérieure doivent être fondés sur les besoins du milieu professionnel. La formation doit être hiérarchisée de façon à conférer les compétences nécessaires à l'exercice efficace de la profession à divers niveaux du système de santé. La formation supérieure à la surveillance doit être incluse dans la formation à la santé publique. Cette dernière peut-être divisée en trois paliers : élémentaire, intermédiaire et avancée.

Le programme d'études supérieures comporte un programme de formation à l'épidémiologie de terrain. Son principal point fort a été d'améliorer les compétences nécessaires à la gestion de tous les aspects de la surveillance, notamment les réactions sur le plan de la santé publique et la formulation de politiques.

Où donner la formation?

L'éducation permanente et la formation supérieure doivent être dispensées principalement en milieu de travail. Une part de travail didactique sera nécessaire, mais l'enseignement dirigé en classe et les exercices et devoirs à domicile doivent se rapporter aux situations réelles qui sont vécues dans les unités de santé publique. Ces dernières devraient être accréditées comme centres de formation en fonction de critères déterminés.

Comment organiser le programme de formation?

Tous les partenaires éventuels doivent être pris en compte dans le cadre organisationnel du programme de formation. La CPS devrait être l'organisme directeur et faire office de centre de coordination de la formation axée sur le service. Elle

devrait constituer un conseil consultatif formé des partenaires du programme, et coordonner l'élaboration d'un programme de formation permanente.

L'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'École de médecine de Fidji devraient être invitées à indiquer si elles sont intéressées à élaborer des modules de formation à la surveillance de la santé publique et à les inclure dans leurs programmes d'enseignement supérieur. Les stagiaires diplômés devraient bénéficier de soutien et de suivi et faire l'objet d'un suivi en étude et sur le terrain, la dernière activité devant être assurée par les praticiens de santé publique occupant des postes de responsabilité dans des services nationaux ou sous-régionaux de santé publique ou des organismes œuvrant dans le secteur de la santé.

Perspectives d'avenir

Il faut examiner les options en matière de planification, de mise en œuvre et d'évaluation du programme de formation et les évaluer selon des critères, afin de choisir celles qui permettront d'assurer, voire d'améliorer, le cas échéant, la pérennité et le renforcement des capacités. Le maintien des acquis doit être assuré par les efforts des stagiaires et des diplômés, ainsi que par l'implication des ministères et services nationaux de la Santé, des établissements de formation et des organismes régionaux et internationaux. Il doit en résulter des programmes de surveillance efficaces disposant, aux niveaux national et régional, de capacités à réagir à des problèmes sanitaires et à favoriser la santé dans le Pacifique.

Références

Disponibles sur demande auprès de l'auteur.